



120 000 emplois directement liés à la mer en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Du pêcheur au dockeur en passant par le moniteur de planche à voile, 120 000 emplois de la région dépendent de ressources ou d'activités directement liées à la mer ou au littoral. Ils font de Provence-Alpes-Côte d'Azur la première région maritime française. Ce rang s'explique essentiellement par deux spécificités régionales d'importance : le caractère très touristique du littoral et une forte présence de la Marine nationale.

Hors tourisme littoral et Marine, la région compte 25 000 emplois maritimes directs dont 80 % dans les seuls domaines de la construction et réparation navale. Ports d'attache de fleurons de ces activités, les zones d'emploi de Marseille - Aubagne et Toulon représentent les deux tiers des emplois et de la richesse dégagée maritimes de Paca. Très concentrée et très tournée vers l'international, l'économie maritime marchande de la région emploie plus souvent des hommes, plus qualifiés et mieux rémunérés.

Virginie Meyer, Directrice - Sébastien Novella, Insee

Paca, première région maritime française

Avec 120 000 emplois maritimes (*encadré*) sur les 409 000 que compte la France métropolitaine en 2013 (soit 29 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région maritime française devant la Bretagne (74 000 emplois), la Nouvelle-Aquitaine (51 000) et la Normandie (43 000). Ces 120 000 emplois maritimes (dont 13 500 non salariés) représentent 5,9 % de l'emploi total de la région, une part quatre fois plus élevée qu'en moyenne en métropole (1,5 %). Si les départements littoraux de Paca comptent chacun près de 40 000 emplois maritimes, leur poids dans l'emploi de ces territoires varie : 4,4 % de l'emploi total des Bouches-du-Rhône jusqu'à 10,6 % dans le Var (*figure 1*). Par ailleurs, la région concentre à elle seule les trois-quarts des 158 000 emplois maritimes de la façade méditerranéenne (régions Corse, Paca et partie Languedoc-Roussillon de l'Occitanie).

1 40 000 emplois maritimes dans chacun des départements littoraux de Paca

Nombre d'emplois maritimes et part de ces emplois dans l'emploi total par département de France métropolitaine en 2013 (en %)

Nombre d'emplois maritimes



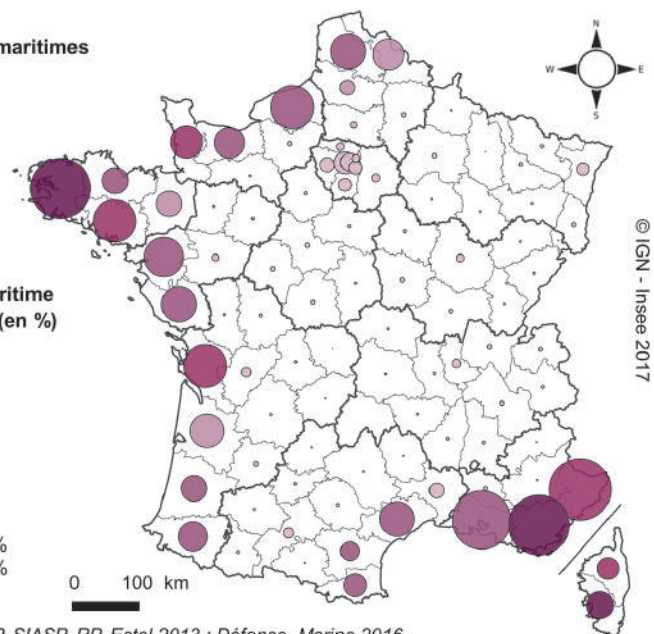
- Régions
- Départements

Part de l'emploi maritime dans l'emploi total (en %)

- 10 à 13
- 6 à moins de 10
- 2 à moins de 6
- 1 à moins de 2
- 0 à moins de 1

Moyennes

France métr. : 1,5 %
Région Paca : 5,9 %



© IGN - Insee 2017

0 100 km

Sources : Insee, CLAP, SIASP, RP, Estel 2013 ; Défense, Marine 2016



Ce premier rang national s'explique essentiellement par deux spécificités régionales d'importance : le caractère très touristique du littoral et une forte présence de la Marine nationale (figure 2). Sept emplois maritimes sur dix de la région (83 000) sont ainsi induits par le seul tourisme littoral – Par tourisme littoral, on entend ici l'offre d'hébergement marchand et un ensemble de services aux particuliers comme les restaurants, cafés et agences de voyage situés sur le littoral régional – Paca accueille par ailleurs plus de 40 % des effectifs de la Marine nationale stationnés en métropole : 12 000 emplois en Paca (soit un emploi maritime régional sur dix) dont plus de 10 000 rattachés à la seule commune de Toulon.

25 000 emplois maritimes hors tourisme littoral et Marine nationale

Hors tourisme littoral et Marine nationale, la région Paca ne compte plus que 25 000 emplois maritimes directs sur les 171 000 de France métropolitaine (soit 14 %). Elle est devancée par les régions Bretagne (33 000) et Normandie (26 000). Ces 25 000 emplois maritimes (dont 1 350 non-salariés) représentent 1,2 % de l'emploi total de la région, une proportion deux fois plus importante qu'en moyenne en métropole.

Sur ce champ réduit, l'impact économique des activités maritimes est toutefois loin d'être négligeable. Forte de 3 300 établissements, l'économie maritime marchande de Paca génère 2,3 % de la richesse dégagée de la région (encadré) contre 1,0 % en

moyenne en France métropolitaine. Elle représente par ailleurs 2,1 % de l'emploi salarié marchand régional.

Ces 25 000 emplois sont essentiellement concentrés dans deux domaines : le transport maritime et fluvial et la construction, réparation navale représentent près de 80 % des emplois maritimes de Paca (respectivement 49 % et 30 %) et 87 % de la richesse dégagée par les activités maritimes de la région (respectivement 48 % et 39 %). Cette très forte concentration de la structure productive conditionne l'impact territorial de l'économie maritime en Paca.

Marseille - Aubagne et Toulon concentrent les deux tiers des emplois maritimes de la région

La zone d'emploi de **Marseille - Aubagne** accueille nombre de têtes de pont du transport maritime et de la construction, réparation navale : CMA-CGM et Mediterranean Shipping Company pour le fret, Intramar pour la manutention portuaire, les Moteurs Baudouin... De fait, la zone concentre près de la moitié des emplois (11 600) et plus de 40 % de la richesse dégagée maritimes de la région (figure 3). Fort de la présence, principalement, de la CMA-CGM, du Grand port maritime de Marseille (GPMM) et de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée, le deuxième arrondissement de Marseille regroupe à lui seul près de 30 % des effectifs et de la richesse dégagée maritimes de Paca.

Place forte de la construction navale à vocation militaire, la zone d'emploi de **Toulon** est la deuxième plus importante concentra-

tion régionale d'emplois maritimes : 5 200 emplois, soit 21 % des emplois maritimes hors tourisme littoral et Marine nationale de Paca, et 25 % de la richesse dégagée maritime régionale. A eux seuls, les établissements de la DCNS et d'ECA Robotics représentent plus de la moitié de l'emploi maritime marchand de la zone.

L'impact de l'économie maritime est équivalent dans les zones d'emploi de Toulon et de Marseille - Aubagne : les emplois maritimes représentent 2,1 % de l'emploi total et 3,2 % de la richesse dégagée marchande de ces territoires.

Istres - Martigues, le territoire le plus tourné vers la mer

De plus faible dimension, la zone d'emploi d'**Istres - Martigues** est toutefois le territoire où l'économie maritime révèle le plus d'importance : 4,4 % des emplois et 7,6 % de la richesse dégagée de la zone dépendent de l'activité maritime. Pendant industriel du complexe portuaire Marseille - Fos, la zone regroupe 10 % des emplois maritimes de la région (2 600 emplois) et pèse 13 % de l'activité économique maritime marchande de Paca. Si le domaine maritime dominant y reste le transport maritime et fluvial, la zone est davantage spécialisée dans les services auxiliaires des transports par eau (GPMM, BOLUDA Marseille - Fos, Syndicat professionnel des Pilotes des ports de Marseille et du Golfe de Fos) et la manutention portuaire (Fluxel, Eurofos, Seayard, Maritima). Ces sept établissements représentent 60 % de la richesse dégagée maritime de la zone.

2 Sept emplois maritimes sur dix liés au seul tourisme littoral

Effectifs et structure par domaine de l'emploi maritime de la région Paca, de la façade méditerranéenne et de France métropolitaine en 2013

Domaines	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur				Façade ⁽¹⁾	France
	Salariés	Non salariés	Ensemble	%	méditerranéenne	métropolitaine
Tourisme littoral	70 680	12 220	82 900	69,3	72,5	51,1
Intervention publique : Marine 2016 (Défense)	12 330		12 330	10,3	7,9	7,1
Transport maritime et fluvial	11 800	230	12 030	10,0	8,5	10,5
Construction et réparation de navires	7 000	500	7 500	6,3	5,3	9,3
Produits de la mer	1 300	620	1 920	1,6	3,0	12,2
Intervention publique dans le domaine maritime	1 620		1 620	1,4	1,5	4,3
Travaux Publics maritimes et fluviaux	270		270	0,2	0,2	1,2
Recherche et protection de l'environnement littoral et marin	130		130	0,1	0,1	0,4
Fabrication pose et maintenance de câbles sous-marins	120		120	0,1	0,1	0,2
Services para-pétroliers et para-gaziers offshore	110		110	0,1	0,2	0,8
Production d'énergie	100		100	0,1	0,1	1,9
Extraction de matériaux marins	40		40	0,0	0,1	0,2
Assurances maritimes	10		10	0,0	0,0	0,1
Autres ⁽²⁾	630		630	0,5	0,5	0,6
Ensemble de l'économie maritime	106 140	13 570	119 710	100,0	100,0	100,0

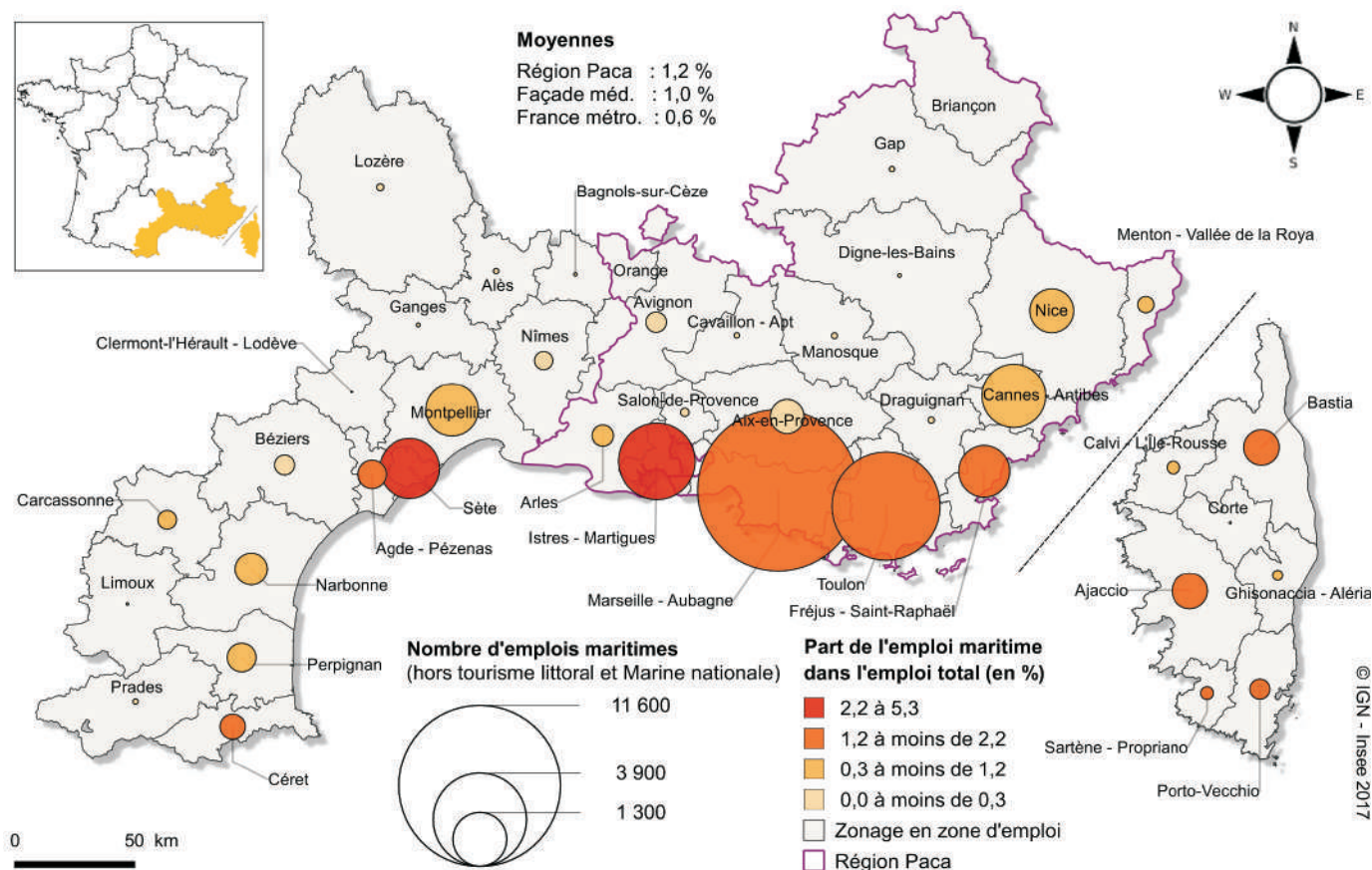
(1) La façade méditerranéenne est ici composée des régions Corse, Paca et de la partie Languedoc-Roussillon de l'Occitanie ;

(2) Autres : comporte notamment l'installation de machines et équipements mécaniques, conception et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle, commerce de gros d'autres biens domestiques, vente à distance sur catalogue spécialisé, manutention non portuaire.

Sources : Insee, CLAP, SIASP, RP 2013 Défense, Marine 2016

3 Huit emplois maritimes sur dix de la façade méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre d'emplois maritimes (hors tourisme littoral et Marine Nationale) et part de ces emplois dans l'emploi total par zone d'emploi de la façade méditerranéenne en 2013 (en %)



Champ : emploi maritime hors domaines du tourisme littoral et de la Marine nationale. La façade méditerranéenne est ici composée des zones d'emploi des régions Corse, Paca et la partie Languedoc-Roussillon de l'Occitanie (hors partie languedocienne de la zone d'emploi de Toulouse).

Sources : Insee, CLAP, SIASP, RP, Estel 2013

Les 5 000 emplois maritimes régionaux restants sont principalement distribués dans les zones d'emploi de Cannes - Antibes (7 % de l'emploi maritime régional), Fréjus - Saint-Raphaël (5 %) et Nice (4 %). L'essentiel des effectifs maritimes et de la richesse dégagée de la zone de **Cannes - Antibes** (1 800 emplois maritimes et 11 % de la richesse dégagée maritime régionale) s'explique par la présence à Valbonne d'établissements du groupe Thalès. La majorité de l'activité maritime de la zone de **Fréjus - Saint-Raphaël** est imputable à la DCNS à Saint-Tropez et aux Laboratoires BLC - Thalgo Cosmetic à Roquebrune-sur-Argens. Enfin, l'activité maritime hors tourisme et Marine dans la zone d'emploi de **Nice** est principalement concentrée dans le domaine de l'Intervention publique via la présence de la Direction Régionale des Douanes de Nice.

De grands établissements, dépendants de multinationales françaises ouvertes à l'export

Taille de l'établissement, ouverture à l'export, appartenance ou non à un groupe et nationalité de ce dernier peuvent être interprétées à la fois comme forces ou faiblesses, facteurs de rayonnement comme de dépendance. Un établissement maritime emploie

en moyenne sept salariés contre trois pour l'ensemble des établissements de Paca. Toutefois, plus que la taille moyenne des établissements, c'est la forte concentration de ses effectifs qui caractérise l'économie maritime régionale : près de la moitié (45 %) des effectifs travaille dans un établissement de 250 salariés et plus (contre 14 % seulement en moyenne en Paca). Cette part atteint 51 % dans la construction et réparation navale et 56 % dans le transport maritime et fluvial.

Plus de six emplois maritimes de Paca sur dix dépendent d'une multinationale française, une proportion deux fois supérieure à la moyenne de la région. Seulement 9 % des emplois maritimes de Paca dépendent de groupes multinationaux étrangers, une part ici comparable à l'économie régionale. Certaines activités se distinguent toutefois : 78 % des emplois maritimes régionaux de l'extraction de matériaux marins et 67 % des services parapétroliers dépendent de groupes multinationaux étrangers.

L'économie maritime marchande de Paca est très ouverte à l'international : ses établissements réalisent 64 % de leur chiffre d'affaires (CA) à l'export contre 41 % en moyenne pour les établissements de la région. Les domaines les plus tournés vers la clientèle étrangère sont le transport

maritime (70 % du CA réalisé à l'export), la construction et réparation navale (60 %) et l'extraction de matériaux marins (56 %). Levier de développement, l'ouverture à l'international expose également aux aléas conjoncturels. Or, 30 % des effectifs salariés de l'économie maritime de Paca sont concentrés dans des entreprises réalisant plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'export ; une part qui atteint 50 % des effectifs dans la fabrication, pose et maintenance de câbles sous-marins et 45 % dans le transport maritime et fluvial.

Des emplois salariés maritimes majoritairement masculins, plus qualifiés et mieux rémunérés

Comparé au profil moyen du salarié de Paca, le salarié de l'économie maritime est plus souvent un homme, occupant un poste de cadre à temps complet et est donc au final mieux rémunéré. Trois salariés de l'économie maritime sur quatre sont des hommes contre un sur deux pour l'ensemble de l'économie régionale. S'ils sont à peine plus âgés que la moyenne (40 ans contre 39 ans), ils occupent plus souvent un poste qualifié : 28 % des salariés de l'économie maritime régionale occupent des postes de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 13 % en moyenne dans la région. Ils

Encadré - L'économie maritime, un périmètre à construire

L'économie maritime rassemble les activités utilisant les ressources marines, ou qui ne pourraient exister sans la mer. Elles sont regroupées en 13 domaines (figure 2). Afin de mieux en chiffrer l'impact et de pouvoir comparer régions et territoires, seules les activités directement liées à la mer et au littoral font partie du champ de l'économie maritime. En sont exclues les activités telles que la logistique, le commerce de gros ou encore l'industrie pétrochimique qui n'y sont liées qu'indirectement via des effets de filière. Cette définition de l'économie maritime est le résultat d'un consensus entre l'Insee et le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et solidaire et se base sur celle utilisée par l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer).

La mesure de l'emploi maritime est tout d'abord issue d'une sélection de 87 activités économiques considérées comme maritimes. 17 d'entre elles dites « 100 % maritimes » trouvent une traduction statistique directe dans la Nomenclature d'Activités Française (NAF). Elles comprennent, entre autres, la pêche, la production de sel, la transformation, conservation et commerce de détail de poissons et crustacés, la construction, réparation et maintenance navale, les transports maritime, côtier et fluvial de fret et de passagers ou encore la manutention portuaire. Pour les 70 autres, l'examen de l'activité principale des établissements ne révèle pas leur nature maritime de façon évidente. Afin de les réintégrer au champ de l'économie maritime, leur caractère marin a été jugé au travers d'une expertise menée notamment par l'Insee, le SDES et l'Ifremer. Si l'établissement est retenu, l'intégralité de ses effectifs est considérée comme maritime.

Les données sur l'emploi salarié sont issues des sources CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) et DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales). Le périmètre de l'économie maritime prend aussi en compte les emplois non salariés via le Recensement de la Population, mais uniquement des personnes ayant déclaré travailler dans un établissement avec une activité « 100 % maritime ». La source SIASP (Système d'Information sur les Agents de la Fonction Publique) permet de chiffrer et caractériser les emplois publics (dont les Arsenaux). Les emplois de la Marine nationale sont issus d'une base communale fournie par le Ministère de la Défense. L'estimation de la richesse dégagée par les établissements est issue du Fichier Économique Enrichi (FEE) et ne concerne ici que le champ salarié marchand. Elle permet d'évaluer l'importance relative de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone.

Le champ de l'économie maritime comporte également les emplois salariés et non salariés induits par le tourisme maritime. Ils correspondent aux emplois générés par la fréquentation touristique dans les bassins de vie littoraux, c'est-à-dire directement imputables à la présence de touristes sur ces territoires. Est ainsi intégré, tout ou partie de l'emploi de 108 autres activités (comme l'hébergement, la restauration, etc.) situées sur le littoral.

Le millésime de l'ensemble des données d'emploi ou d'entreprises est l'année 2013, à l'exception des données de la Marine datant de 2016.

travaillent plus souvent à temps complet (89 % contre 76 %) et la moitié d'entre eux gagne in fine plus de 15,7 euros nets de l'heure contre 11,1 euros en moyenne dans la région.

Les spécificités de leurs conditions d'emploi permettent de distinguer trois grands groupes de salariés maritimes. Concentrant près de la moitié des salariés maritimes de la région (hors tourisme littoral et Marine nationale), le premier groupe est essentiellement constitué des salariés du transport maritime de fret, de la construction navale, de la fabrication d'équipements d'aide à la navigation et de l'administration publique. La majorité occupe un poste de cadre (45 % d'entre eux), près d'un tiers une profession intermédiaire (31 % contre 18 % en moyenne dans la région). En lien avec cette plus forte qualification des postes, la moitié d'entre eux gagne plus de 18,5 euros nets de l'heure.

Le deuxième groupe (43 % des salariés) est composé majoritairement de salariés du transport de passagers, des services auxiliaires des transports par eau, de la réparation et maintenance navale et de la manutention portuaire. Il se distingue par une surreprésentation marquée d'ouvriers qualifiés : 42 % des salariés du groupe contre 18 % en moyenne en Paca. Ces

salariés maritimes sont plus fréquemment à temps complet et leur salaire horaire net médian est inférieur à la moyenne maritime régionale (13,7 euros contre 15,7 euros).

Les salariés des entreprises maritimes régionales d'affrètement, organisation des transports et des poissonneries composent l'essentiel du troisième groupe (9 % des salariés maritimes hors tourisme littoral et Marine nationale). Plus souvent employés (52 % d'entre eux contre 40 % en moyenne en Paca), artisans, commerçants ou chefs d'entreprises (3 % contre 1 % en moyenne) et plus souvent des femmes (47 %), ces salariés sont ceux du champ maritime dont les conditions d'emploi sont les plus précaires : 16 % des contrats sont à temps partiel (contre 11 % en moyenne pour les contrats maritimes de la région) et le salaire horaire net médian est en moyenne de 12,8 euros nets de l'heure.

L'emploi dans le transport maritime et fluvial a progressé de 8 % entre 2008 et 2013

Contrairement à la tendance nationale, l'emploi des 17 activités 100 % maritimes de Paca (encadré) a progressé entre 2008 et 2013 : + 3,6 % contre - 5,3 % en France métropolitaine. Ces activités (transport maritime, construction navale, manutention

portuaire, aquaculture...) représentent 76 % de l'emploi maritime de Paca hors tourisme littoral et Marine nationale, soit 18 550 emplois (dont 1 340 non-salariés). Ce gain d'environ 650 emplois entre 2008 et 2013 s'explique essentiellement par une croissance de 8 % du transport maritime et fluvial. Plus précisément, les activités de transport de passagers et de fret ont progressé respectivement de 21 % et 20 % sur la période alors que l'emploi des services auxiliaires des transports par eau a reculé de 17 %.

L'emploi 100 % maritime du domaine des produits de la mer a diminué de façon plus sensible en Paca qu'en France métropolitaine : - 10,1 % entre 2008 et 2013 contre - 3,9 %. Cette baisse de 185 emplois touche autant les activités primaires (pêche, production de sel, aquaculture) que leurs filières aval (poissonnerie, conserverie...). En lien avec ce recul, l'emploi non salarié des activités 100 % maritimes a connu dans son ensemble un repli marqué : - 11,9 % en Paca (soit une perte de 180 emplois) et - 7,0 % en France métropolitaine. Le domaine des produits de la mer (38 % de l'effectif non salarié de l'emploi 100 % maritime de Paca) a contribué aux deux tiers de ce repli (- 120 emplois). ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Gwenaëlle Thomas

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : juin 2017

ISSN : 2274-8199 (version imprimée)

ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

ONML, « Emploi salarié dans les trois principaux secteurs de l'économie maritime, hors tourisme, en 2014 », *Fiches thématiques de l'Observatoire National de la Mer et du Littoral*, février 2017

G. Planque (GPMM), J. Domens, S. Ettouati (Insee), « Le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos - Ancrage territorial et ouverture internationale », *Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur n°7*, décembre 2016

S. Colas, L. Neveu-Cheram, « L'économie maritime : des activités diverses et localisées », *Insee Première, n° 1573*, novembre 2015

